

Fiche de poste	
Poste	DRAN Adjoint 1er Degré / Responsable Académique du Numérique éducatif pour le premier degré
Famille d'activité professionnelle	Correspondance statutaire
Education et formation tout au long de la vie	IEN 1D ou enseignant avec CAFIPEMF
Lieu d'exercice	
<ul style="list-style-type: none"> • Rectorat Académie de la Réunion • Adresses du service : Délégation Régionale Académique au Numérique Educatif (DRANE) <ul style="list-style-type: none"> ○ Cellule Numérique Nord, 44, rue Gabriel de Kerveguen - 97490 Ste-CLOTILDE 	
Détails Missions	
<p>Dans le cadre de la feuille de route du numérique éducatif pour l'académie de La Réunion 2025-2027 et des orientations nationales, le DRAN Adjoint 1er Degré / Responsable Académique du Numérique éducatif pour le premier degré joue un rôle central dans l'impulsion, la coordination et l'évaluation des politiques et projets numériques éducatifs pour le premier degré. Sous la responsabilité fonctionnelle du DRAN et en étroite collaboration avec l'IA DAASEN en charge du 1er degré et des collèges, l'IEN chargé du Numérique et le collège des IEN 1D, les équipes pédagogiques et techniques, il contribue à la transformation numérique des pratiques éducatives et à la réduction de la fracture numérique.</p> <p>Il œuvre à la généralisation des usages pédagogiques du numérique conformément aux axes et priorités définis pour le premier degré. Il contribue à leur évaluation, en appui des équipes de circonscription.</p> <p>Ses missions sont les suivantes :</p>	
<p>1. Coordination et pilotage stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les politiques numériques éducatives pour le 1er degré dans toute l'académie en lien avec le DRAN, l'IA DAASEN en charge du 1er degré et des collèges et les IEN de circonscription notamment l'IEN en charge du dossier numérique qui centralisera les problématiques remontées par le terrain. • Piloter le déploiement des environnements pédagogiques immersifs et adaptatifs (EPIA) pour enrichir les enseignements, conformément à la feuille de route numérique. • Assurer la cohérence entre les projets numériques du 1er degré et les orientations nationales et académiques notamment le déploiement des ENT et communs numériques tels que ELEA et le portail primaire de la forge. • Garantir la continuité inter-degrés (cycles 3 et 4 - SEGPA) grâce à une collaboration renforcée avec les acteurs du second degré. 	
<p>2. Impulsion et innovation pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager et accompagner l'expérimentation des technologies immersives (réalité augmentée, jeux sérieux) et de l'intelligence artificielle en classe. • Favoriser l'émergence de pratiques pédagogiques inclusives et ludiques intégrant le numérique pour renforcer la motivation et les apprentissages. • Déployer les outils d'analyse et de personnalisation des parcours d'apprentissage basés sur l'IA notamment pour l'acquisition des fondamentaux 	
<p>3. Accompagnement et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'animation et l'accompagnement du réseau des Enseignants Référents pour les Usages du Numérique (ERUN) en instaurant des rencontres régulières dans le cadre d'une coordination académique structurée avec l'IA DAASEN, l'IEN chargé du Numérique et le collège des IEN 1D, afin notamment d'assurer une mise en œuvre harmonisée des actions de formation et d'accompagnement dans toutes les circonscriptions. • Proposer et organiser des formations pour les enseignants sur les pédagogies immersives, l'IA, et la ludopédagogie comme médias de séquences pédagogiques visant l'acquisition des fondamentaux • Contribuer à la mise en œuvre des certifications PIX+Edu pour les enseignants et PIX Junior pour les élèves. 	
<p>4. Suivi et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des indicateurs de performance pour évaluer l'impact des actions numériques sur les résultats des élèves et le climat scolaire. • Rédiger des bilans réguliers sur les initiatives numériques, en intégrant les retours des enseignants et des élèves. • Participer aux protocoles de recherche-action pour mesurer l'efficacité des dispositifs numériques (IA, robot de téléprésence, outils immersifs...). 	

Conditions particulières d'exercice

- Contraintes de calendrier en fonction de la nature des projets
- Déplacements fréquents dans les écoles et circonscriptions de l'académie.
- Collaboration régulière avec le collège des IEN 1D, les équipes pédagogiques, les collectivités locales, et les partenaires institutionnels.
- Autorité hiérarchique : Recteur
- Autorité fonctionnelle : DRAN
- Décharge : 1 poste BOP 140 (maintien dans le corps d'origine pendant la durée de la mission)
- Indemnité : suivant le statut du candidat
- Temps annuel de travail : 1607h
- Début de la mission : le 01 février 2025
- Durée : Année scolaire reconductible

COMPÉTENCES REQUISES

- **Connaissances** : Maîtrise des enjeux et outils du numérique éducatif, des pédagogies immersives, et des politiques nationales en matière de numérique.
- **Compétences pédagogiques** : Capacité à accompagner et former les enseignants à des pratiques innovantes.
- **Compétences stratégiques** : Aptitude à coordonner des projets à l'échelle académique et inter-degrés.
- **Compétences relationnelles** : Esprit de collaboration, capacité à travailler avec des équipes variées (inspecteurs, enseignants, collectivités).
- **Compétences techniques** : Bonne maîtrise des outils numériques et des logiciels éducatifs.

PRÉREQUIS

- Expérience significative dans un poste à responsabilité pédagogique (IEN, conseiller pédagogique, etc.).
- Expertise avérée dans l'intégration du numérique dans les pratiques éducatives.
- Sensibilité aux enjeux d'inclusion et d'accessibilité numériques.

Procédure à suivre pour candidater

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation doivent parvenir par la voie hiérarchique, au plus tard le 20/01/2025 par courriel à :

- Monsieur le délégué régional académique au numérique de l'Académie de la Réunion : ce.drane@ac-reunion.fr
- Madame l'inspectrice d'académie en charge du premier degré et des collèges : ce.ia974@ac-reunion.fr